

Discours de Monsieur Frédéric Sautron  
Secrétaire général adjoint  
Sous-préfet à la Cohésion sociale et à la Jeunesse

## **Souvenir des Enfants de la Creuse**

Jeudi 20 novembre 2025

Seul le prononcé fait foi

M. le Maire de Cilaos,

Mme, M le représentant du Conseil régional,

Mme, M le représentant du Conseil départemental,

Mme la Présidente de la Fédération des enfants  
déracinés des DROM,

Mesdames et messieurs en votre grade et qualités,

Chères familles,

Lorsque l'on évoque l'enfance, on imagine d'ordinaire un temps béni de lumière où se construisent les premiers repères et les premières attaches. Pourtant, **pour plus de deux mille enfants nés à La Réunion entre le début des années 1960 et le milieu des années 1980**, cette période insouciance de la vie a été marquée par un déchirement : l'éloignement brutal de leur terre, de leur famille, de leurs racines profondes.

Ce que l'Histoire a retenu sous le nom **d'« Enfants de la Creuse »** fut bien plus qu'un déplacement administratif. Ce fut une rupture intime, une blessure infligée à celles et ceux qui, précisément parce qu'ils étaient enfants, n'ont pas pu dire, n'ont pas pu choisir, n'ont pas pu résister.

**Les archives racontent muettement des départs silencieux, couleur sépia.** Elles montrent des photos d'aéroports où des enfants portent un regard interrogateur sur le monde des adultes qui tourbillonne devant eux, sans comprendre que se prépare, pour eux, un improbable exil.

Ces archives trahissent aussi les **illusions de leurs parents**. On leur affirmait que l'avenir de leur enfant ne pouvait s'écrire ici, que l'Hexagone serait la terre d'une vie nouvelle. La confiance qu'ils avaient dans les institutions a été déçue.

Pour beaucoup d'entre eux, signer un document, parfois d'une simple croix, signifiait adhérer à une promesse. Candeur et douleur s'entremêlent dans ces choix sans libre-arbitre.

Pour les **enfants de l'exil, après l'avion, il y eut les trains, les cars, les longs trajets** à travers des campagnes inconnues. Il y eut l'arrivée dans des foyers où ni la langue créole, ni les gestes, ni les habitudes de l'île natale n'avaient de place.

Là-bas, la lande déroulait ses bocages infinis nappés de brumes, là où l'œil du petit Réunionnais cherchait vainement, là-haut, une cime taillée comme une lame, une ravine tirée comme une langue, le bleu du ciel de l'aube ourlé comme une promesse. En somme, il cherchait sous des cieux méconnus ce qui faisait la sensibilité de sa pupille créole.

Certains étaient trop jeunes pour se souvenir d'où ils venaient. D'autres avaient déjà ancré dans leur mémoire le parfum de la terre réunionnaise, la voix d'une mère, le rire d'un frère. Ancré et scellé dans la mémoire, car ces choses du quotidien n'étaient plus la réalité tangible. Mais l'ombre d'un souvenir.

Ces **transplantations**, ce furent aussi des frères séparés de leurs sœurs, parfois même répartis dans des départements différents. Des liens du sang dissous, pour répondre à la fiction administrative d'identités nouvelles, sans liens et sans attaches.

Il a fallu, pour certains, des décennies de démarches, de recherches, d'obstination pour retrouver la trace d'un nom, d'une date, d'un quartier, et, parfois, d'une mère qui n'avait jamais cessé de chercher. Qui n'avait jamais cessé d'espérer.

Je pense, parmi tant d'autres, à celles et ceux qui ont dû mener un **travail d'archéologie intime** pour reconstituer leur propre histoire. À ces adultes qui, arrivés au seuil de la quarantaine, de la cinquantaine, voire au-delà, ont dû se réapproprier ce que la vie aurait dû leur offrir naturellement : une origine, une filiation, un récit. Tout ce qui fait une identité.

La Nation, en reconnaissant sa **responsabilité morale en 2014**, a ouvert la voie à un travail essentiel. Cette reconnaissance a permis de faire sortir de l'ombre une réalité longtemps tue. Elle a donné à votre parole une légitimité institutionnelle.

Mais elle n'a jamais prétendu effacer la douleur. Elle a seulement voulu dire : désormais, **l'État regarde en face ce qui a été fait en son nom.**

Depuis 2017, l'accompagnement des ex-mineurs transplantés qui souhaitent retracer leur parcours, accéder aux archives, renouer avec leurs lieux de naissance, constitue une étape supplémentaire. Aujourd'hui, je suis également venu vous annoncer que l'État, dans cette démarche de soutien aux familles, a souhaité **renouveler cet accompagnement et une nouvelle convention pour la période 2026-2028** est en cours de signature avec le Conseil départemental de La Réunion que je tiens à remercier pour son engagement ancien.

La parole des associations a été également entendue puisque cette nouvelle convention permettra une **réévaluation de 30 % des forfaits** de prise en charge des frais de transport et d'hébergement pour tenir compte des impacts de l'inflation de ces dernières années et pour mieux accompagner les bénéficiaires.

Dans le contexte financier très contraint que l'on connaît, c'est un **geste important qui témoigne du soutien fort de l'État** donne envers les familles.

Nous souhaitons également que ce dispositif soit davantage **recentré sur les Enfants de la Creuse et leurs ayants-droits directs**. Et nous voulons aussi nous appuyer sur l'UDAF ainsi que sur la FEDD pour que d'autres personnes éligibles au dispositif, mais actuellement non-identifiés, puissent bénéficier de ce dispositif afin que d'autres « Enfants de la Creuse » puissent être dans cette démarche de reconstruction personnelle.

Et vous savez mieux que quiconque que la reconstruction identitaire **n'est pas une démarche administrative : c'est un voyage intérieur**, un dialogue avec un passé fragmenté, un effort pour recoller des morceaux que le temps avait dispersés.



Vous avez longtemps été contraints au silence. Aujourd'hui, votre voix porte. **Elle porte dans les écoles où l'on enseigne progressivement cette page d'histoire.** Elle porte dans les associations qui, année après année, documentent, rassemblent, soutiennent. Elle porte enfin dans les familles, où l'on raconte désormais ce qui, pendant trop longtemps, n'a pas été dit.

Ce rassemblement n'est pas un rituel vide. Il est un **acte de fidélité de l'État envers vous.** C'est le sens de ma venue ici aujourd'hui, comme l'année dernière.

Nous sommes ici pour dire que ce qui a été vécu doit être transmis. Que cette **Histoire appartient à la mémoire nationale.**

Vous avez, Madame la Présidente, cité Victor Hugo et je me sens obligé d'en faire de même en offrant au public cette phrase, tirée encore des *Misérables* : « ***L'enfant, c'est l'aurore de l'homme*** ».

Nous savons qu'en fonction des latitudes et des saisons, le soleil peut prendre plus de temps pour poindre à l'horizon. Mais pourvu qu'il se lève, car il est la promesse de l'aurore.